

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES**



**LA CONCEPTION**  
LA NATURE... PAISIBLE.  
AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation  
mineure aux règlements  
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 9 mai 2022, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

**La demande de dérogation mineure (# 2022-00014) porte sur le lot rénové 4 464 083.**

**Elle vise à autoriser la construction d'un garage d'une superficie de 142.64 m<sup>2</sup> sur un terrain de 4 284.2 m<sup>2</sup>, alors que l'article 9.2, paragraphe e), sous paragraphe 2) du Règlement de zonage numéro 14-2006 limite la superficie d'implantation d'un garage à un maximum de 75 m<sup>2</sup> lorsque la superficie du terrain est entre 3 000 et 6000 m<sup>2</sup>.**

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à [direction@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:direction@municipalite.laconception.qc.ca).

Donné à La Conception le 20 avril 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Josiane Alarie'. The signature is fluid and cursive.

Josiane Alarie  
Directrice générale  
et greffière-trésorière